

Bloc-notes de L?Opinion, "Des exclusions sans précédent et sans avenir", 26 octobre 2017



[Télécharger le bloc-notes en PDF](#) ^[1]

Il est difficile de reprocher à un gouvernement de réaliser les engagements que l'on prétend défendre. L?électorat de la droite ne s?y trompe pas

En ouvrant la boîte de Pandore de l'exclusion des ministres LR du gouvernement, la direction intérimaire des Républicains s'est infligé un long supplice chinois qui se prolonge de jour en jour et auquel elle semble prendre un plaisir masochiste. LR veut impérativement procéder à des exclusions qui sont sans précédent dans la longue histoire de ce parti, au-delà de ses changements de nom.

En 1974, Jacques Chirac avait initié l'appel des 43 parlementaires UDR contre Jacques Chaban-Delmas, candidat de son parti à l'élection présidentielle avant même qu'il soit distancé au premier tour par Valéry Giscard d'Estaing. Dès son élection, le nouveau président de la République nommait Jacques Chirac Premier ministre. Le parti gaulliste ne l'a pas exclu de ses rangs pour autant, ni aucun de ceux qui l'ont suivi, alors qu'ils avaient ruiné les chances de leur candidat. Bien lui en a pris, car, en 1976, Jacques Chirac fut le rénovateur de son parti en fondant le RPR qui devait connaître un grand succès.

De 1976 à 1981, l'affrontement entre Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac devint de plus en plus vif, au point que Jacques Chirac se présenta contre le Président sortant à l'élection présidentielle de 1981, avec le résultat que l'on connaît. Valéry Giscard d'Estaing était soutenu par de nombreux ministres RPR qui avaient participé aux trois gouvernements de Raymond Barre et qui avaient fortement attaqué le RPR. Il y avait parmi eux des gens de grande valeur et de grande notoriété qui avaient un impact sur l'opinion, et même d'anciens collaborateurs du Général de Gaulle. Aucun d'entre eux ne fut exclu du RPR, ni avant, ni pendant, ni après.

Un contentieux idéologique est d'autant plus délicat que le gouvernement affiche en partie le programme que LR avait soutenu, mais, lui, le met en ?uvre, ce que LR n'a pas fait dans le passé

Rancune. En 1995, chacun se souvient qu'Edouard Balladur se présenta à l'élection présidentielle contre Jacques Chirac, lequel était soutenu par le RPR. Personne non plus ne fut exclu du RPR, même si Jacques Chirac en garda longtemps la rancune.

En 2012, à la suite du conflit avec Jean-François Copé, François Fillon créa à l'Assemblée nationale un groupe de 70 parlementaires dissidents, intitulé « Rassemblement UMP ». Personne ne fut exclu, et ce fut sage, car, quelques mois après, un accord était trouvé et tout le monde se réunissait.

D'une manière générale, les exclusions n'ont guère eu lieu que dans certains cas d'usage irrégulier de l'investiture électorale : un parti politique, comme une entreprise doit défendre la propriété de sa raison sociale. Et encore, l'exclu est le plus souvent réintégré quelque temps après, et immédiatement, s'il est vainqueur de l'élection. Mais, jusqu'à maintenant, à part les connivences avec le Front national en 1998, il n'y a pas eu d'exclusion pour des motifs politiques ou idéologiques. Il est vrai que les statuts et le règlement intérieur sont si flous qu'un contentieux judiciaire est périlleux pour le parti et les ministres mis en cause ont annoncé qu'ils n'hésiteraient pas à aller devant la justice. C'est d'ailleurs cette conviction et cette crainte qui explique les tergiversations qui précèdent la décision du bureau politique.

Un contentieux idéologique est d'autant plus délicat que le gouvernement affiche en partie le programme que LR avait soutenu, mais, lui, le met en œuvre, ce que LR n'a pas fait dans le passé. Il est difficile de reprocher à un gouvernement de réaliser les engagements que l'on prétend défendre. L'électorat de la droite ne s'y trompe pas, puisque 56 % des électeurs de droite soutiennent Emmanuel Macron, dont 70 % des électeurs de François Fillon (sondage *Paris-Match-Ifop-Fiducial* du 10 octobre 2017).

Alors que le Parti communiste a lui-même renoncé à ce type de comportement, il est paradoxal d'ouvrir un procès idéologique à ce gouvernement, quand une association, affiliée à LR, voit son président préconiser « *une plateforme commune avec le Front national* », et qu'on s'entend dire que cette association à « *toute sa place* » à LR !

La vérité est que LR n'est plus un parti où l'on débat, réellement, d'idées, mais une simple écurie présidentielle destinée à programmer, plusieurs années à l'avance, la candidature d'une personne, souvent cooptée. Et malheureusement pas grand-chose d'autre ! La direction intérimaire croit être utile et responsable en faisant place nette pour aider la prochaine direction, déjà annoncée. Mais, personne ne lui en sera reconnaissant : elle risque surtout, en dépit des demandes qui lui ont été faites, de devenir le bouc émissaire des déconvenues futures.

L'UMP avait été fondée pour réunir la droite et le centre. Malheureusement malgré de profondes convergences idéologiques, cette union a été victime de l'esprit de chapelle, souvent dû à la maladresse des dirigeants de LR

Esprit de chapelle. L'UMP avait été fondée pour réunir la droite et le centre. Malheureusement malgré de profondes convergences idéologiques, cette union a été victime de l'esprit de chapelle, souvent dû à la maladresse des dirigeants de LR. La procédure d'exclusion engagée depuis des mois et le rapprochement avec *Sens commun* consacrent la rupture avec les centristes, accentue l'isolement de LR et éloigne les perspectives de redressement politique. LR ne semble pas comprendre pour qui sonne le glas.

La vraie question politique est d'imaginer l'avenir. La politique d'Emmanuel Macron n'est-elle pas condamnée à pencher de plus en plus vers la droite libérale, tandis que son aile gauche est de plus en plus désorientée, comme le montre le débat sur l'ISF, sur la fiscalité de l'épargne, ou sur la réforme du droit du travail ? Dans cette hypothèse quel espace politique restera-t-il à LR ?

Je redoute de voir la droite et la gauche se durcir sur un pré-carré idéologique de plus en plus rétréci. Alors que le système présidentiel n'est plus que le dernier avatar historique du pouvoir personnel et que la société française a besoin des libertés qui ne cessent d'être menacées par les nouvelles technologies, quand les libéraux de gauche naviguent vers les libéraux de droite, il est plus que jamais nécessaire d'encourager cette convergence. Après avoir tout essayé, pourquoi la France ne deviendrait-elle pas libérale pour son plus grand bien ?

<http://www.lopinion.fr/edition/politique/patrick-devedjian-exclusions-precedent-avenir-136614> [2]

Tags:

[LR](#) [3]

[exclusions](#) [4]

[avenir de la droite](#) [5]

categories:

[Avenir de la Droite](#) [6]

[Bloc Notes L'Opinion](#) [7]

[France](#) [8]

[Dans la presse](#) [9]

[Tweet](#) [10]

Wednesday, 25 October 2017

Source URL (retrieved on 10/22/2019 - 19:51): <http://www.patrickdevedjian.fr/bloc-notes-de-l%E2%80%99opinion-des-exclusions-sans-pr%C3%A9c%C3%A9dent-et-sans-avenir-26-octobre-2017/992>

Links:

[1] <http://www.patrickdevedjian.fr/sites/default/files/Bloc-note%20de%20l%27Opinion%20%2C%20Des%20exclusions%20sans%20pr%C3%A9c%C3%A9dent%20et%20sa>

[2] <http://www.lopinion.fr/edition/politique/patrick-devedjian-exclusions-precedent-avenir-136614>

[3] <http://www.patrickdevedjian.fr/tags/lr>

[4] <http://www.patrickdevedjian.fr/tags/exclusions>

[5] <http://www.patrickdevedjian.fr/tags/avenir-de-la-droite>

[6] <http://www.patrickdevedjian.fr/blog/avenir-de-la-droite>

[7] <http://www.patrickdevedjian.fr/blog/bloc-notes-lopinion>

[8] <http://www.patrickdevedjian.fr/blog/france>

[9] <http://www.patrickdevedjian.fr/blog/dans-la-presse>

[10] <http://twitter.com/share>